

Mémoire pour les consultations prébudgétaires préalables au prochain budget fédéral



Mise à jour : 31 juillet 2024



Recommandations

Retour aux principes budgétaires prioritaires

1. Examiner toutes les dépenses publiques afin de réaliser des économies de 15 %.
2. Arrêter d'augmenter les impôts.
3. Procéder à un examen approfondi du système fiscal canadien.

Rendre le Canada plus concurrentiel

4. Moderniser le cadre réglementaire du Canada afin d'accroître les investissements, la croissance économique et l'emploi.
5. Obliger les organismes de réglementation à adopter une optique économique à l'appui de la croissance économique et de la compétitivité.
6. Annuler les dispositions dangereuses et litigieuses relatives à l'écoblanchiment.
7. Réduire de manière tangible les obstacles au commerce intérieur.
8. Autoriser le réinvestissement des gains en capital pour les nouveaux projets immobiliers.

Assurer la sécurité nationale et économique du Canada

9. Développer l'énergie canadienne à l'échelle nationale et internationale.
10. Accélérer la réconciliation économique.
11. S'engager à investir à long terme par l'intermédiaire d'un plan d'infrastructure commerciale du Canada.
12. Protéger les chaînes d'approvisionnement essentielles en donnant au gouvernement les outils nécessaires pour imposer l'arbitrage contraignant.
13. Publier un plan crédible de dépenses de défense pour atteindre l'objectif de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Favoriser l'innovation canadienne

14. Mettre en place des crédits d'impôt à l'investissement ciblés pour stimuler l'innovation et la productivité.
15. Accélérer la reconnaissance des titres de compétences.
16. Prolonger l'Incitatif à l'investissement accéléré.
17. Encourager les investissements stratégiques dans l'intelligence artificielle.
18. Intégrer le secteur des sciences de la vie aux chaînes d'approvisionnement mondiales.



Introduction

La compétitivité mondiale du Canada diminue et les Canadiens ont raison de s'inquiéter de notre avenir. Notre produit intérieur brut (PIB) n'a augmenté que de 1,1 % l'an dernier et le PIB par habitant a baissé de 1,7 %, soit les pires données parmi les pays du G7. Au cours de 11 des 14 derniers trimestres, la productivité du Canada a diminué. Sans gains de productivité, les Canadiens continuent de travailler davantage, mais s'appauvrissent et ne peuvent pas atteindre leurs objectifs.

Afin de résoudre ces problèmes, il faut permettre aux entreprises du secteur privé de faire ce qu'elles font le mieux : développer l'économie. Notre pays doit cesser de s'appuyer sur des politiques de type imposer et dépenser qui sapent l'innovation et la croissance au détriment des Canadiens d'aujourd'hui et des générations futures. À l'heure où nous nous efforçons déjà de toute urgence de relancer la productivité en perte de vitesse de notre pays, l'augmentation de l'impôt sur les gains en capital et la limitation du potentiel canadien auront des répercussions profondes, durables et potentiellement irréversibles sur toutes les générations.

Le mémoire prébudgétaire de la Chambre de commerce du Canada a été élaboré par nos conseils et comités membres, au nom de l'ensemble de nos membres, soit plus de 400 chambres de commerce, ainsi que plus de 100 associations sectorielles. Ensemble, nous représentons plus de 200 000 entreprises de toutes tailles, de toutes les régions et de tous les secteurs économiques du Canada.

Le budget de 2025 doit être axé sur la croissance et la prospérité. Des impôts plus élevés et des dépenses effrénées dans l'ensemble des administrations nuiront à tous les Canadiens. Le prochain budget représente l'occasion pour le gouvernement de travailler de concert avec les entreprises pour stimuler la croissance économique, créer des emplois bien rémunérés et favoriser une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population canadienne.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement doit enfin moderniser notre cadre réglementaire afin de contribuer à stimuler les investissements, l'emploi et la croissance. L'approbation des projets ne peut plus prendre plus de 10 ans, qu'il s'agisse d'un grand projet de captage, d'utilisation et de stockage du carbone qui continuerait à réduire les émissions ou d'une stratégie de passerelle de transport pour aider les entreprises canadiennes à acheminer leurs marchandises vers le marché de manière fiable et efficace.

Le budget de 2025 doit unir les Canadiens et les entreprises à l'aide d'une même vision à l'égard de la croissance de notre économie. Notre objectif doit être d'améliorer les possibilités et la qualité de vie des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. De nombreuses mesures incluses dans notre mémoire n'entraînent que peu de dépenses, voire aucune, mais généreront des richesses et des possibilités pour les générations futures.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler de concert avec les députés au moment où ils poursuivent leur étude du budget de 2025.



Retour aux principes budgétaires prioritaires

1. **Examiner toutes les dépenses publiques afin de réaliser des économies de 15 %.** Le gouvernement du Canada doit rétablir l'équilibre budgétaire du pays. Les recrutements et les dépenses ministériels devraient être limités par un examen à l'échelle du gouvernement afin de réduire le financement de programmes désuets ou inefficaces. Cela peut se faire sans compromettre la prestation de services prioritaires aux Canadiens.
2. **Arrêter d'augmenter les impôts.** Tandis que les Canadiens et les entreprises d'un océan à l'autre doivent composer avec l'augmentation des coûts et des préoccupations en matière d'abordabilité, le gouvernement doit cesser de dépendre de politiques de type imposer et dépenser qui ont donné lieu à de nouveaux impôts sur les sociétés, comme l'augmentation proposée du taux d'inclusion des gains en capital et la taxe sur les services numériques, qui menacent les investissements et notre relation commerciale vitale avec les États-Unis.
3. **Procéder à un examen approfondi du système fiscal canadien.** Notre système fiscal est devenu un réseau complexe de créneaux et de restrictions, ce qui nuit à la croissance en chassant l'innovation et les investissements. Le Canada a besoin d'un système fiscal simple, équitable et fondé sur des principes, qui sert au mieux les intérêts des Canadiens, aujourd'hui et demain.

Rendre le Canada plus concurrentiel

4. **Moderniser le cadre réglementaire du Canada afin d'accroître les investissements, la croissance économique et l'emploi au Canada.** Les règlements désuets et complexes peuvent empêcher l'innovation, augmenter les coûts et nuire à notre compétitivité. Pour que le Canada soit concurrentiel à l'échelle mondiale, nous devons mettre de l'ordre dans nos affaires. Pour ce faire, il faudra non seulement harmoniser la réglementation avec celle des États-Unis, mais également s'attaquer au réseau de règlements qui se chevauchent entre les administrations canadiennes, afin que les entreprises soient mieux à même de commercer au Canada et à l'étranger. Le gouvernement fédéral devrait subordonner ses transferts aux provinces à la réduction des obstacles interprovinciaux au commerce et à la mobilité de la main-d'œuvre.
5. **Obliger les organismes de réglementation à adopter une optique économique à l'appui de la croissance économique et de la compétitivité.** L'efficacité réglementaire fait partie intégrante d'un environnement concurrentiel et nécessite une réglementation plus intelligente pour attirer de nouvelles possibilités économiques au Canada. Le fait d'obliger les organismes de réglementation à prendre en compte les répercussions de leurs règlements contribuera à réduire la bureaucratie et à augmenter la croissance économique et la compétitivité.
6. **Annuler les dispositions dangereuses et litigieuses relatives à l'écoblanchiment.** Les modifications draconiennes relatives à l'écoblanchiment apportées à la *Loi sur la concurrence* ont créé une grande incertitude, des risques et une responsabilité potentielle pour les entreprises. Elles jettent un froid sur la liberté d'expression et saperont les progrès environnementaux véritables réalisés par les sociétés canadiennes et, par extension, le gouvernement canadien. Le gouvernement doit abandonner ces mesures antidémocratiques et collaborer avec les intervenants de l'industrie pour établir un régime canadien garantissant la responsabilisation et la transparence des entreprises sans étouffer l'innovation et l'ambition environnementale.



- 7. Réduire de manière tangible les obstacles au commerce intérieur.** Un marché canadien véritablement ouvert, facilitant la libre circulation des personnes, des marchandises et des services, constitue la pierre angulaire d'une économie nationale concurrentielle. Divers obstacles au commerce intérieur, notamment la complexité de la réglementation, les contraintes géographiques, les obstacles techniques et les disparités interprovinciales en matière de réglementation, représentent un bilan annuel stupéfiant de plus de 14 milliards de dollars. Ces obstacles réduisent l'accès au marché pour les entreprises, découragent les investissements, entravent l'efficacité économique et empêchent la libre circulation des marchandises et des services partout au pays. On peut les éliminer à peu de frais pour les Canadiens, ce qui permettra ainsi de faire baisser les prix, d'élargir le choix des consommateurs, d'améliorer la mobilité des travailleurs et d'accroître l'échelle des entreprises. Le gouvernement fédéral doit faire pression pour assurer la libéralisation du commerce dans notre propre pays.
- 8. Autoriser le réinvestissement des gains en capital pour les nouveaux projets immobiliers.** Le Canada connaît une crise du logement. Au Canada, les promoteurs continuent d'absorber le coût des taxes pendant la production, ce qui peut prendre des années, et ne recouvrent les pertes qu'à l'achèvement des travaux, ce qui entraîne une hausse du prix des logements et des capitaux limités aux fins d'investissement. En autorisant le réinvestissement des gains en capital pour les nouveaux projets immobiliers, les promoteurs canadiens sont sur un pied d'égalité avec ceux des États-Unis, rendant ainsi les investissements au Canada plus attrayants.

Assurer la sécurité nationale et économique du Canada

- 9. Développer l'énergie canadienne à l'échelle nationale et internationale.** Le monde a désespérément besoin de l'énergie canadienne. Qu'il s'agisse de pétrole, de gaz naturel, d'hydrogène, d'énergie nucléaire ou de technologies propres, le Canada dispose en abondance des ressources nécessaires pour répondre à la demande future des Canadiens. Nous devons créer un environnement qui encourage notre capacité de produire de l'énergie canadienne propre et de vendre cette énergie au monde entier. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de modifier la *Loi sur l'évaluation d'impact* afin d'en garantir la constitutionnalité et d'en clarifier l'applicabilité, les échéanciers et le pouvoir décisionnel.
- 10. Accélérer la réconciliation économique.** Le gouvernement doit encourager les partenariats avec les collectivités autochtones qui font avancer les projets énergétiques et miniers essentiels et soutiennent la réconciliation économique. En créant un cadre qui encourage la collaboration, le gouvernement peut veiller à ce que les collectivités autochtones aient des intérêts significatifs dans ces projets, pour ainsi favoriser la prospérité partagée et le développement durable. Cette approche permet non seulement de combler les disparités économiques, mais également de favoriser le respect mutuel et la collaboration. Des mesures telles que des incitatifs financiers, des processus réglementaires rationalisés et des initiatives de renforcement des capacités sont essentielles pour faciliter ces partenariats et garantir leur succès à long terme.
- 11. S'engager à investir à long terme par l'intermédiaire d'un plan d'infrastructure commerciale du Canada.** Le Canada est un pays commerçant. Lorsque les entreprises canadiennes ne peuvent pas importer ou exporter des marchandises de manière fiable, nous minons notre capacité de développement économique. Le Canada doit bâtir et entretenir des infrastructures commerciales qui assurent un transport fiable et efficace des marchandises à destination et en provenance du marché. Les corridors commerciaux nationaux et



internationaux devraient renforcer les chaînes d'approvisionnement afin de faire du Canada un partenaire commercial fiable.

- 12. Protéger les chaînes d'approvisionnement essentielles en donnant au gouvernement les outils nécessaires pour imposer l'arbitrage contraignant.** En 2023 seulement, le Canada a perdu plus d'heures de travail en raison de conflits de travail qu'au cours des 18 dernières années. Le gouvernement devrait fournir de nouveaux outils de règlement des différends, y compris le pouvoir pour le cabinet fédéral d'imposer l'arbitrage contraignant pour la résolution d'un conflit de travail dans les secteurs essentiels aux chaînes d'approvisionnement du Canada, y compris les chemins de fer et les ports.
- 13. Publier un plan crédible de dépenses de défense pour atteindre l'objectif de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).** Les menaces pour notre sécurité et notre souveraineté sont réelles et exigent une intervention sérieuse. Le Canada dispose d'atouts incroyables dans des domaines tels que l'aérospatiale, les minéraux critiques, la cybersécurité et l'intelligence artificielle, qui peuvent être mis à profit pour renforcer notre propre sécurité et combler les lacunes des architectures de sécurité matérielle et numérique de nos alliés de l'OTAN. Disposer d'un plan crédible et détaillé pour respecter cet engagement n'est pas seulement indispensable pour prévenir les agressions et rétablir la réputation du Canada en tant que partenaire fiable en matière de sécurité, c'est également essentiel au maintien nos relations commerciales critiques.

Favoriser l'innovation canadienne

- 14. Mettre en place des crédits d'impôt à l'investissement ciblés pour stimuler l'innovation et la productivité.** Les crédits d'impôt à l'investissement peuvent réduire le coût des investissements, encourageant ainsi les entreprises à élargir et à moderniser leurs activités. Ils peuvent donner lieu à une augmentation de la capacité de production, à l'adoption de technologies, à la création d'emplois et à une croissance économique globale dans l'ensemble du Canada. Les crédits d'impôt à l'investissement doivent mettre l'accent sur les industries susceptibles de stimuler la croissance de notre économie et d'accroître notre productivité, telles que l'agriculture, le secteur manufacturier et les ressources naturelles.
- 15. Accélérer la reconnaissance des titres de compétences.** Les progrès réalisés en matière de reconnaissance mutuelle dans l'ensemble du Canada permettront aux travailleurs qualifiés d'utiliser pleinement leurs compétences partout où l'on en a besoin au pays. Ce qui est considéré comme sécuritaire ou obligatoire dans une administration devrait l'être dans une autre. Il incombe aux gouvernements d'expliquer pourquoi ils refusent de reconnaître les normes d'une autre administration afin de veiller à ce que nous puissions enfin constater de réels progrès en matière de reconnaissance des titres de compétences dans les secteurs qui bâtiront notre économie.
- 16. Prolonger l'Incitatif à l'investissement accéléré.** L'Incitatif à l'investissement accéléré est conçu pour encourager les entreprises à investir dans des immobilisations en leur permettant d'amortir plus rapidement une plus grande partie de leurs investissements. La prolongation de cet incitatif encouragera les investissements des entreprises, stimulera la croissance économique, augmentera la productivité et renforcera la compétitivité en rendant plus attrayants les investissements des entreprises dans les nouvelles technologies, la machinerie, les logiciels, les équipements et les infrastructures, soit le fondement permettant de renverser la tendance à la baisse de notre productivité et de garantir la réussite future de notre économie.



- 17. Encourager les investissements stratégiques dans l'intelligence artificielle.** En tirant mieux parti du potentiel de transformation de l'intelligence artificielle – y compris par l'intermédiaire des petites et moyennes entreprises –, nous pouvons accroître avec succès l'efficacité de nos entreprises et aider le Canada à être concurrentiel et à prospérer. Toutefois, nous ne pouvons pas continuer à alourdir la bureaucratie qui étouffera et sape les investissements du secteur privé. Le gouvernement doit modifier le projet de loi C-27 qui, en l'absence de modifications, chassera la productivité et l'adoption du Canada.
- 18. Intégrer le secteur des sciences de la vie aux chaînes d'approvisionnement mondiales.** La pandémie de COVID-19 a clairement mis en évidence la valeur du secteur des sciences de la vie, en soulignant les lacunes du Canada dans le secteur manufacturier national et en exposant une exigence vitale pour ce qui est de fournir aux Canadiens les médicaments dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Le gouvernement doit déterminer et saisir les occasions d'intégrer les entreprises canadiennes aux chaînes d'approvisionnement mondiales, en ciblant les domaines les plus pertinents pour la sécurité sanitaire nationale.